

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE du mardi 12 mars 2024

Convocation adressée le 22 février 2024 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 12 mars 2024, à 18 heures, dans la salle Edgard Veau de Mardié.

• Présentation des membres du conseil d'école et désignation des secrétaires de séance

Pour introduction, la Présidente nomme comme secrétaires de séance : M^{me} Vicente, enseignante et M^{me} Trembleau, représentante de parents d'élèves.

+ **tour de table**

Membres de droit présents

| Nom | Qualité |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| PRESIDENTE | |
| M ^{me} Kermanac'h | Directrice |
| EDUCATION NATIONALE | |
| M ^{me} Chanteau, M. Compère, M ^{me} Crochet, M ^{me} Gendre, M ^{me} Giudici-Merle, M ^{me} Guillot, M ^{me} Hampe, M ^{me} Lardeux, M ^{me} Pasquiet, M ^{me} Perthuis, M ^{me} Richard, M ^{me} Terral, M ^{me} Trainoir, M ^{me} Vicente, M ^{me} Voisin | Enseignants |
| ELUS | |
| M ^{me} Cailleteau-Crucy | Maire |
| PARENTS D'ELEVES | |
| M ^{me} Carrère, M ^{me} Dias Coehlo, M ^{me} Garnier, M ^{me} Hinz, M ^{me} Arrondeau-Lejeune, M ^{me} Marzais, M ^{me} Mazelaygue, M. Poulleau, M ^{me} Sharko, M ^{me} Trembleau | Représentants de parents d'élèves |
| DDEN | |
| M ^{me} Béziat | Déléguée départementale de l'Éducation nationale |
| ATSEM | |
| M ^{me} Lopez | |

Membres absents

| Nom | Qualité |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| M. Moisan | Inspecteur de l'Éducation Nationale |
| M ^{me} Guillen | Adjointe au maire |
| M ^{me} Gérardin | Enseignante |
| M ^{me} Galinand | Psychologue scolaire du RASED |
| M ^{me} Chancolon, M. Cornet, M. Domenici, M ^{me} Gauthier, M ^{me} Moreau Le Morvan, M ^{me} Ravenaud, M ^{me} Sauron | Représentants de parents d'élèves |

• Adoption du compte-rendu du 1^{er} conseil d'école

Rappel : votent au conseil d'école la directrice de l'école (1), les élus municipaux (2), les enseignants à hauteur du nombre de classes (14), les représentants titulaires des parents d'élèves ou les suppléants si des titulaires sont absents, à hauteur du nombre de classes (14), la déléguée départementale de l'Éducation Nationale (1), un membre du Rased (1).

Donc en théorie, 33 votants sauf s'il y a des absents. Le vote par procuration n'est pas accepté. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés quel qu'en soit leur nombre.

Approuvez-vous le compte-rendu du premier conseil d'école ?

POUR : 27 / 27

CONTRE : 0 / 27

ABSENTATION : 0 / 27

Le compte rendu du premier conseil d'école est validé.

- **Vote sur l'organisation de la semaine scolaire pour les 3 prochaines années**

Tous les trois ans, le conseil d'école doit se prononcer sur l'organisation de la semaine scolaire et la dérogation accordée pour l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours arrive à son terme : la dernière fois que ce conseil s'est prononcé sur ce sujet c'était le 15 juin 2021. Cette année, nous devons donner notre réponse avant le 31 mai. Le conseil va voter et c'est M^{me} le Maire qui devra faire remonter les résultats de ce vote à la direction académique.

M^{me} Béziat (DDEN) demande le retour de la semaine à 4 jours et demi, ne souhaite pas la reconduction des 4 jours. Les matinées sont plus profitables pour les élèves en termes d'apprentissages.

M^{me} Carrère ne connaît pas la semaine de 4 jours et demi et se demande ce que cela pourrait donner en termes de rythmes.

M^{me} Le maire explique avoir fait cela 4 ans. Elle présente les TAP, l'organisation de différentes communes et celle au sein de l'école de Mardié (élémentaire et maternelle) lorsqu'elles étaient d'actualité. Elle évoque un manque de personnel pour encadrer les ateliers et explique qu'à Mardié beaucoup de familles sont très actives. Cette organisation imposait de grosses journées pour les enfants. Elle ajoute que la pause du mercredi semble importante pour permettre aux enfants de souffler car ils ont déjà des journées chargées avec de nombreuses sollicitations. Beaucoup de parents ayant réussi à s'organiser pour rester à la maison le mercredi, le bénéfice pour les enfants n'était pas négligeable.

M^{me} Kermanac'h confirme que la quasi-totalité des enfants étaient, malgré tout, à l'école sur la journée entière, les parents ne pouvant pas se libérer à 15h, et ils devaient en plus être sollicités le mercredi. Ce fonctionnement avait donc été adopté pour toutes ces raisons.

Souhaitez-vous le maintien de la semaine scolaire à 4 jours ?

POUR : 25 / 27

CONTRE : 1 / 27

ABSENTATION : 1 / 27

La demande à l'Inspection académique va donc être faite pour maintenir la semaine de 4 jours.

- **Déménagement des classes de CP dans le nouveau bâtiment**

M^{me} Cailleteau-Crucy présente le nouveau bâtiment qui comporte deux grandes classes, une salle RASED, une salle de soins (pour les élèves porteurs de handicap ou à besoins particuliers afin qu'ils ne soient pas sortis du cadre scolaire). Nouveau bâtiment aménagé pendant les vacances. Découverte des élèves hier matin (le lundi 11 mars). Elle explique que le bâtiment est subventionné par l'état en grande majorité.

Les enseignants expliquent avoir déménagé pendant les vacances. Ce sont des locaux très agréables avec de beaux rangements. Ils remercient les services techniques pour l'aide apportée lors du déménagement.

L'inauguration aura lieu le lundi 18 mars à 18h.

- **Mise en œuvre de la sécurisation scolaire**

Ce point est obligatoirement abordé par tous les conseils d'école : nous avons reçu une lettre du Ministère de l'Éducation Nationale datée du 23 novembre nous en informant.

Le but est, selon les termes de cette lettre, « de diffuser une culture commune de la sécurité auprès de l'ensemble de la communauté éducative et de définir, en concertation avec les collectivités territoriales, les modalités d'installation de dispositifs d'alarme « attentat-intrusion » adaptés à chaque établissement et distincts des alarmes incendie ».

Dans le cas de l'école de Mardié, ce système est en place depuis plusieurs années, tout comme la surveillance aux entrées et sorties. C'est d'ailleurs pour surveiller au mieux ces entrées et sorties que nous avons pérennisé un sens de circulation à la l'école maternelle puisque les parents entrent dans la cour pour accompagner les plus jeunes. Nous utilisons aussi des talkies-walkies et communiquons également par portables lors des entrées et sorties, mais aussi lors des exercices de sécurité PPMS.

Demande à la mairie : peut-on avoir un talkie-walkie supplémentaire côté élémentaire ?

M^{me} le maire note et regarde s'il est possible d'en fournir un nouveau.

2 types de risques sont concernés pour les PPMS :

- **Attentat-intrusion** (appel anonyme, colis suspect, action terroriste à proximité ou intrusion dans l'école)

2 scénarii : mise à l'abri ou évacuation

- **Risques majeurs** = risques naturels (tempête, inondation, mouvement de terrain) ou technologiques (nuage toxique, explosion, radioactivité).

2 scénarii : le confinement ou l'évacuation.

Information aux familles dans le cadre du PPMS :

- Ne venez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ou ne pas vous exposer au danger.

- Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer les réseaux.

- Ecoutez la radio sur les fréquences suivantes : France Inter, France Info, France Bleu Orléans.

Derniers exercices de sécurité :

- **Lundi 18 décembre** : alarme incendie déclenchée dans tous les bâtiments à 10h10, donc pendant la récréation des GS et des cycles 2

Bilan : on n'entend pas l'alarme quand on est à l'extérieur, ce sont donc les classes qui étaient à l'intérieur qui ont prévenu les autres.

- **Mardi 9 janvier** : alerte PPMS risques majeurs déclenchée à 15h52

Scénario : fuite de gaz sur une canalisation entre le restaurant scolaire et l'école

Bilan : 4 classes ont évacué un peu tard parce qu'elles n'ont pas entendu/lu l'alerte donnée par portables. Mais elles ont finalement été prévenues par les autres.

- **Lundi 11 mars 2024** : Alarme incendie déclenchée dans tous les bâtiments à 15h20. Il n'y avait qu'une classe dans la cour donc pas trop de bruit et les élèves ont entendu l'alarme. Pas de souci dans les bâtiments non plus : alarme très audible partout. L'école a été évacuée en 2 minutes.

• Projets pédagogiques

Certains projets dont nous vous avons parlé lors du 1^{er} conseil d'école se poursuivent :

- natation pour toutes les classes du CP au CM2

- concerts JMF pour les 2 classes de CP, la classe de CE1 de M^{me} Vicente, de CE2 de M^{me} Giudici-Merle, de CE2-CM1 de M^{me} Chanteau, de CM1 de M^{me} Pasquiet

- actions de sécurité routière

- sorties natures des CP de M^{me} Perthuis

CMJ

Les élections ont eu lieu le lundi 19 février, de 16h30 à 19h, salle Edgard Veau ; et le dépouillement le mercredi 21 février en mairie.

Avant cela, la campagne avait été lancée le 15 janvier par Loïc Ménard, coordinateur enfance-jeunesse : il est venu à l'école expliquer aux élèves de CM ce qu'est le CMJ, en quoi consisterait leur travail. Les candidats ont ensuite préparé leurs affiches et fait campagne auprès de leurs camarades au cours de présentations organisées dans l'école.

Il y a eu 31 candidatures et 80% de participation. Cependant aucun candidat chez les collégiens.

Les élus pour 2 ans sont :

BENSALLAM Lehna

CHAUSSIGNAND Léonie

COURROY Manel

DAVID Louison

FLÉCHER Faustine

FOUCHÉ Louise

GAUTRIN Lola

GUIBERT William

KUZBYT Maya

MARZAIS Gaëtan

MAURIN Éléonie

MORTREUX Soline

NOVAIS-BERROU Lola

PRUDHOMME Lylou

PRUGNAUD Charline

TO Maï-Lan

Ils se réunissent pour la 1^{ère} fois le mercredi 13 mars avec l'élection du Maire.

Petits champions de la lecture

- 4 classes de cycle 3 de l'école : M^{me} Pasquiet, M^{me} Richard, M^{me} Crochet et M^{me} Chanteau ont participé aux petits champions de la lecture.

Il y a eu plusieurs étapes :

- Un entraînement en classe et à la maison.
- Les élèves de chaque classe ont désigné 3 finalistes parmi les critères suivants : fluidité de la lecture, intonation, prise en compte de son auditoire.
- Les finalistes de chaque classe ont présenté leur lecture devant un jury.
- 2 finalistes ont été sélectionnés pour l'école : un élève de CM1 et une élève de CM2.
- Le 16 mars a lieu la finale départementale à Lorris.

Le bilan fut très positif pour ce dispositif de lecture dans chaque classe. Les élèves furent très impliqués et les plus timides ont pu vaincre leur timidité et présenter leur lecture devant la classe.

Chaque élève participant a reçu un diplôme et toute la classe a reçu un livre pour les récompenser de leur participation.

- Petits champions de la lecture pour les CE1

Il a été proposé à toute la classe de CE1 de M^{me} Vicente une série de 8 textes. Les élèves devaient lire les textes en autonomie. Sur la base du volontariat, les élèves pouvaient participer au concours de lecture à voix haute dans la classe. Les deux gagnants présenteront leur lecture aux CM1. Ils se sont entraînés toute la période précédente. 13 élèves se sont inscrits sur 24.

Téléthon

Vendredi 2 décembre, les élèves de Mme Chanteau ont participé au « téléthon des écoliers ».

Les élèves se sont entraînés sur de la course d'endurance depuis septembre.

Les parents étaient invités à la course finale.

Cette matinée était suivie d'ateliers sportifs coopératifs dans la cour de l'école.

Puis, un petit goûter a été offert aux élèves en fin de matinée.

En parallèle, les élèves des deux classes de CM1 et CE2-CM1 ont récolté 86€ de dons pour le téléthon qui ont été transmis à M^{me} le Maire de Mardié. Cette rencontre fut également l'occasion de parler avec M^{me} Cailleteau-Crucy des fonctions de maire dans une commune.

Tina et Toni

Tina et Toni est un programme Suisse de prévention destiné aux élèves de 4 à 6 ans.

14 séances, en co-animation avec un intervenant de l'association APLEAT, sont prévues pour la classe de GS de M^{me} Gendre d'ici le mois de juin. Le tout est financé par l'ARS.

A travers ces séances ritualisées mettant en scène la vie quotidienne et des activités ludiques, les enfants développent leurs compétences psychosociales.

Le programme favorise le mieux-vivre ensemble et contribue au renforcement de l'estime de soi, permettant ainsi aux enfants de construire leur identité au sein d'un groupe, d'identifier et d'exprimer leurs sentiments et leur opinion dans le respect du collectif, de leur donner des clés pour prévenir et gérer les conflits dans le groupe.

Les enfants sont très réceptifs, attendent ces moments avec impatience. C'est une très bonne expérience sur les 3 séances déjà faites.

Course solidaire Tiziana

Pour la troisième année consécutive, l'école s'engage dans une course solidaire pour Tiziana, une petite fille de Bou souffrant de handicap. Elle aura lieu le dimanche 24 mars et on sait que beaucoup d'enfants de l'école y participent chaque année. Avant cela l'école s'engage dans cette action solidaire :

- en lançant un appel aux dons auprès des familles. L'an dernier, l'école avait récolté 299.01 euros.
- en organisant une course école le vendredi 22 mars après-midi. Les élèves s'entraînent depuis plusieurs semaines déjà à la course en durée. Toutes les classes du CP au CM2 y participent. Les enseignants des classes participantes iront baliser le parcours la veille au soir, au stade de Mardié.

Escrime

Les 2 classes de CM1 de M^{me} Pasquiet et CE2-CM1 de M^{me} Chanteau ont bénéficié de 7 séances d'escrime avec M. Desnoues, maître d'armes au Cercle d'Escrime Orléanais entre le 11 janvier et le 22 février. Et la classe de CM2 de M^{me} Richard commencera le 21 mars pour 8 séances jusqu'au 30 mai.

Coût : 340 euros par classe, financés par la coopérative scolaire.

Bilan des séances : découverte d'un sport nouveau (rien que par le matériel), extrêmement cadré avec beaucoup de discipline. Sport très apprécié des élèves.

Badminton

La classe de CP de M^{me} Perthuis accompagnée de 4 parents est allée aux Masters de Badminton à Orléans. Les élèves étaient invités à voir des matchs et à réaliser des ateliers. Séance de badminton très appréciée car les élèves de cet âge ne connaissent pas ou peu ce sport. Belle découverte pour les élèves de CP.

Classe de découverte

Les classes de CE1/CE2 de M^{me} Voisin et la classe de CM2 de M^{me} Crochet partiront en classe de découverte du 19 au 24 mai, à Damgan (Morbihan). Il s'agit d'une classe de mer avec option voile pour une semaine. Il y aura 2 séances de voile pendant le séjour, une découverte du milieu naturel, de l'univers marin, de la pêche, des contes et légendes. La visite du port de Lorient sera proposée, c'est une activité payante qui sera financée par la vente de gâteaux.

Coût de la classe de découverte :

- 19 730 euros pour 2 classes
- Subvention de la mairie : 4 000 euros
- Subvention Mardié Récré : 1 000 euros
- Coopérative scolaire : 1 900 euros
- Reste à charge par famille : 280 euros

M^{me} le Maire précise que 4 demandes ont été faites auprès du CCAS qui devrait normalement participer à hauteur de 110 euros/famille. Les dossiers seront étudiés le vendredi 15 mars.

Chorales

- Les classes de MS/GS de M^{me} Lardeux et GS de M^{me} Gendre se rencontrent les mardis après-midi pour chanter ensemble. C'est un moment très apprécié des élèves. Présentation des chants aux parents lors d'un spectacle en juin.
- Depuis le mois d'octobre, les deux classes de CP de M^{me} Perthuis et de M. Compère ainsi que la classe de CE1 de M^{me} Vicente chantent une fois par semaine. Le thème de cette chorale est la nature. Les classes se sont déjà rencontrées pour chanter ensemble.
- M^{me} Chanteau continue la chorale avec sa classe et celle de M^{me} Pasquiet. Ce sont des rencontres sur le thème du voyage.
- Comme l'an dernier, les classes de CP de M. Compère, de CE1 de M^{me} Vicente et de CE2/CM1 de M^{me} Chanteau se rencontrent le vendredi en fin d'après-midi depuis le début d'année. Le thème de ces rencontres reste le voyage. C'est un moment très apprécié des enfants mais aussi des enseignants.

Bien-être

Les classes de CM1 de M^{me} Pasquiet et de CE2/CM1 M^{me} Chanteau bénéficieront d'un atelier bien-être sur le thème « bouger pour grandir » sur une matinée en mai prochain, puis une matinée en juin.

M^{me} Flecher dispensera ces séances en demi-groupes.

L'idée est d'avoir une approche des émotions par le corps et le mouvement dansé.

3 ventes de crêpes permettront de financer les séances.

La première vente a remporté un franc succès, la prochaine aura lieu le vendredi 29 mars sur deux pôles : un en maternelle et un en élémentaire afin que les parents puissent moins attendre.

Les enseignantes remercient sincèrement les parents pour leur investissement et leur participation active pour ce projet.

Spectacle maternelle / CP

Les PS-MS-GS-CP assisteront, le 16 avril dans la matinée, à un spectacle qui leur est offert par la mairie. Cela s'appelle "Graine de choc" par la compagnie Co'Manie.

Il s'agit d'un spectacle autour de la voix, percussions, saxophone, guitare, koshi, senza...

Cosmorium

Installation d'un planétarium au sein de l'école. Chaque classe pourra profiter de ce lieu pendant 45 minutes, avec un intervenant qui proposera des activités adaptées à tous âges.

Il sera installé les 1^{er}, 2 et 4 juillet.

Le coût est de 1 785,30 euros, financé par la coopérative scolaire.

Journée contre le racisme

Mardi 7 mai, toutes les classes de la PS au CM2 mèneront des actions autour de la lutte contre le racisme.

Les parents d'élèves félicitent les enseignants pour les nombreux projets et l'investissement de l'équipe enseignante.

Une proposition est faite d'associer les parents aux projets « chorale » : l'idée est à réfléchir.

• Carte scolaire : état et prévisions d'effectifs

| | PS | MS | GS | TOTAL MATERNELLE | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL ELEMENTAIRE | Effectif total |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|----|---------------------|----|-----|-----|-----|-----|----------------------|-------------------|
| Effectifs actuels mars 2024 | 39 | 41 | 39 | 119 | 44 | 39 | 35 | 39 | 49 | 206 | 325 |
| Effectifs prévisionnels septembre 2024 | 41 | 40 | 42 | 123 | 40 | 45 | 41 | 36 | 41 | 203 | 326 |
| Ces prévisions tiennent compte de la cinquantaine de logements qui devraient être livrés durant l'année scolaire, cela représente environ 10 élèves supplémentaires (estimation faite par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale après avoir reçu les données immobilières fournies par M ^{me} le Maire). | | | | | | | | | | | |

En l'état actuel des choses, une fermeture de classe est fort possible. Nous devrions avoir cette réponse en fin de semaine (réunion prévue à la direction académique le 14 mars).

• Travaux et matériel

Quand est-ce qu'arrivent les dictionnaires (livres de prix) pour les CM2 ?

Habituellement commande passée le 10 avril pour une livraison mi-juin. La remise de cette année peut être avancée.

L'an dernier il avait été évoqué l'idée d'offrir des dictionnaires au CM1 pour qu'ils puissent se les approprier pendant leurs 2 années de CM et une clé USB en CM2, ou une calculatrice. Ce ne sera pas le cas cette année pour des raisons budgétaires.

Est-il possible de transférer le TBI de l'ancienne classe de M. Compère dans la classe de M^{me} Guillot ?

Oui le transfert est possible, cependant ce sera le TBI de la salle des maîtres qui sera mis dans la classe de M^{me} Guillot. L'ancien TBI de M. Compère sera déposé dans la salle des maîtres de maternelle.

M^{me} Cailleateau précise que la classe de M^{me} Lardeux devrait être équipée en VPI prochainement.

Peut-on prévoir des ventilateurs en prévision des grosses chaleurs ?

La commune est en train de réfléchir à la question pour installer des ventilateurs au plafond, cependant cela semble compliqué. Il en faudrait 3 à 4 par classe soit un investissement important. M^{me} Le maire regrette que cette demande n'ait pas été faite avant sur le budget investissement.

- **Questions transmises par les parents aux représentants de parents d'élèves**

"Je suis la maman d'une fille de 9 ans qui se plaint depuis quelques mois de l'état des toilettes (entre autres de la propreté). N'ayant pas vu, mais faisant confiance à ce qu'elle me dit, il semble que les toilettes sont au nombre de 3 (dans l'école du haut), et que sur les 3, une porte ne ferme pas, ce qui limite au nombre de 2 le nombre de toilettes exploitables. Personne n'y allant car plusieurs petites se sont retrouvées coincées à l'intérieur. Il semble qu'elle soit obligée également d'étendre la jambe et bloquer la porte avec le pied pour éviter les ouvertures inopinées de la part d'autres camarades.

Je trouve cela limite pour l'intimité des filles...

Est-il possible de voir ce qui se passe avec cette porte ? Je ne sais si d'autres se sont plaintes de ce problème...

Concernant la sécurité dans la classe, il semblerait là aussi car je n'ai pas vu, que durant les beaux jours, une classe se trouve perturbée par le va-et-vient d'abeilles.

Ma fille me parle de sa classe, dans mes souvenirs, classe de Madame Crochet l'année dernière ou classe de Mme Pasquet cette année.

Serait-il possible d'en savoir plus de votre côté ?"

Après vérification, il y a 5 toilettes côté fille et non 3. Il y a effectivement une porte qui ne ferme pas. L'information ne nous a jamais été donnée. Il y a une autre porte qui ferme mais parfois bloque un peu. Personne n'en a jamais été informé. Les services techniques vont rapidement intervenir pour régler le problème.

Concernant la propreté, le ménage est réalisé deux fois par jour : le matin et après la pause méridienne.

Les toilettes de la cour seront en travaux pour l'an prochain. Les toilettes du nouveau bâtiment seront donc à disposition des enfants.

Des guêpes ont été retrouvées mortes dans les classes. Les services techniques sont intervenus (vérification sous les toits, dans les arbres ...) et n'ont rien trouvé.

Point de M^{me} le Maire :

Réouverture du parking, les plots de la rue de la Binette ont été enlevés. Le trottoir a été refait et une bande jaune a été dessinée pour bien indiquer qu'il est interdit de se garer sur ce trottoir, pour des raisons évidentes de sécurité des piétons.

« Georges » (personnage en bois créé par les services techniques de la commune) a été installé pour signaler un passage piéton sur le parking de l'école, et d'autres devraient lui faire suite.

Les parents d'élèves trouvent que le dépose-minute est très proche du portail pompier et donc de la sortie de 2 classes. M^{me} Le Maire explique que l'accès pompier doit être conservé donc impossible de mettre un plot. Il est envisagé d'ajouter un élément signalétique : il est évoqué de peut-être mettre un autre « Georges ».

Séance levée à 19h50

Le prochain conseil d'école se déroulera le vendredi 20 juin 18h00, à la mairie, en salle du conseil.

Le 12 mars 2024, à Mardié

La directrice de l'école, présidente de séance
M^{me} Kermanac'h

Les secrétaires de séance,

M^{me} Vicente, enseignante

M^{me} Trembleau, représentante de parents
d'élèves